



Nom de l'action : Lutte Biologique Intégrée –
Suite à la mise en place de l'Objectif zéro phyto - Zéro pesticides – Gestion différenciée (plan de désherbage)- Fauche tardive

Porteur du projet : Commune de Rodez

Contact : Hélian Cavalié, Service développement durable
Jean Marc Teyssié, Responsable Espaces verts

Thématique : Prévention des déchets /Réduction de la toxicité

Contexte :

La ville de Rodez s'est inscrite dans la démarche ville éco-responsable pilotée par l'ARPE. Dans le cadre de cette démarche et de la mise en place d'actions concrètes, la commune a choisi de réduire considérablement le recours à l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts de la commune. Aussi, cette initiative a demandé de mettre en place d'alternatives contre les ravageurs des arbres en ville : la lutte biologique intégrée. Cette mise en œuvre est également issue d'une double réflexion :

- la promotion de la santé environnementale
- la promotion de la biodiversité en ville.

Objectifs recherchés :

Objectifs :

Maintenir le choix de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires jusqu'au zéro Phyto.
Mettre en place une alternative respectueuse de l'environnement

Actions menées :

Lutte contre la chenille processionnaire du pin :

- Installation de pièges à phéromones
- Éco-pièges Échenillage des nids
- Gites à mésanges

Lutte contre la chenille mineuse du marronnier

- Piège à phéromones

Lutte contre les pucerons et acariens des tilleuls et érables

- Lâcher de larves de coccinelles, de chrysopes, d'acariens polyphages

Maintenir la biodiversité en favorisant l'installation des insectes :

- Installation d'hôtels à insectes,
- Plantation en pied d'arbres

Résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus :

Réduction de 98% des kg de produits phytosanitaires utilisés entre 2003 et 2010

Réduction de 86% des litres de produits phytosanitaires utilisés entre 2003 et 2010.

Résultat qualitatif peu mesurable sur la santé, mais existant.
Le public a très bien accueilli la démarche que ce soit sur la réduction des produits phytosanitaires ou sur la mise en place de la LBI.
Des panneaux informatifs ont été mis en place dans les jardins et espaces publics.
L'impact psychologique sur le sentiment de non toxicité de la démarche est positif.
Bon retour des agents, modification des méthodes de travail.
« Ce qui était dévalorisant avant (binette...) devient aujourd'hui valorisant. »

Mise en œuvre :

Planning :

Début de la réflexion et mise en œuvre : 2008

Moyens humains :

Pas de recrutement supplémentaire au sein du service espaces verts.

Redéploiement du personnel.

Organisation de formations à l'attention du personnel du service espace vert (réduction des produits phytosanitaires organisées par CNEPT « Méthode alternative de désherbage et utilisation de plantes vivaces et Certy Phyto)

Pas de formation spécifique sur la LBI.

Formation en interne réalisée par le fournisseur du matériel.

Auto-formation du personnel.

Moyens financiers (budget consacré à l'action) :

Renseignements auprès de Jean Marc Teyssié (Mairie de Rodez)

Moyens techniques :

Acquisition et fabrication de piège à phéromones

Pas d'intervention extérieure pour la mise en œuvre

LPO : conseil technique sur l'installation des nichoirs

Partenaires mobilisés :

LPO

FREDEC : Hôtel à insectes

Principaux facteurs de réussite :

Volonté politique forte de mettre en œuvre l'action

Implication des services Espaces verts et Développement durable

Communication interne au sein des services – Association des agents pour garantir leur implication (à petite échelle)

Date de la mise à jour de la fiche : 9 septembre 2011.



Nom de l'action : Réutilisation du matériel informatique

Porteur du projet : Commune de Sébazac-Concourès
3 rue du Salès
12 740 Sébazac-Concourès
Tél : 05 65 74 90 42

Contact : Monsieur Ségarra, Maire Adjoint
communication.sebazac@orange.fr

Thématique : Prévention des déchets / Prolongation de la durée de vie des biens d'équipement

Contexte :

La commune de Sébazac disposait d'un stock important de matériel informatique provenant de la commune et des écoles.

Pour une question de stockage, la Mairie souhaitait se séparer de ce matériel.

Après avoir dans un premier temps consulté un prestataire privé pour traiter ce matériel, considéré dans un premier temps comme déchet, le devis proposé (450 euros la tonne, soit 160 euros pour le matériel à mettre au rebus) a incité la commune à trouver une alternative.

Dans le cadre du comité de pilotage prévention des déchets du Grand Rodez, la commune a été informée de l'existence d'une association sur le grand Rodez qui reprend le matériel informatique afin de le reconditionner et de le redistribuer aux associations pour lui donner une seconde vie.

Objectifs recherchés :

Objectifs :

- Réponse à un manque de capacité de stockage ;
- Répondre à une nécessité de maîtriser les coûts pour la gestion des déchets de la commune ;
- La possibilité pour la Mairie de mettre en œuvre une action avec un objectif environnemental, cohérent avec son engagement pris en matière d'éco-exemplarité dans la cadre du programme de prévention des déchets du Grand Rodez.

Actions menées :

- Prise de contact avec l'association et adhésion à l'association (50 euros) ;
- Etat des lieux réalisé par l'association du matériel à récupérer et reconditionner ;
- Reprise directe du matériel par l'association ;
- Délibération pour l'adhésion à l'association.

Résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus :

- 20 unités centrales récupérées ;
- Possibilité de communiquer pour la commune sur l'action menée ;
- Economie financière induite pour la commune de 110 euros.

Mise en œuvre :

Planning :

- Prise de contact avec l'association : Fin mai 2011
- Signature de la convention : 6 juin 2011
- Délibération pour l'adhésion : 12 juillet 2011
- Retrait du matériel par l'association : 6 juin 2011

Mise en œuvre très rapide.

Moyens humains :

- L'action n'a pas nécessité de moyens humains spécifiques.

Moyens financiers (budget consacré à l'action) :

- 50 euros : adhésion à l'association

Moyens techniques :

- Aucun

Partenaires mobilisés :

- Aucun

Principaux facteurs de réussite :

L'association s'engage à écraser l'intégralité des données contenues dans les disques durs.

Le personnel de la commune n'a pas souhaité reprendre ce matériel.

Il n'a pas été proposé au personnel.

La taille de la commune a permis une flexibilité importante pour la mise en œuvre de l'action.

Date de la mise à jour de la fiche : 09/09/2011

Coordonnées de l'association :

RACK

26 rue Béteille

12000 RODEZ

0622856317

asso.rack@gmail.com



Nom de l'action : Généralisation des Gobelets réutilisables sur les manifestations

Porteur du projet : Commune d'Olemps
Place de la Mairie
12 510 OLEMPS
Tél : 05 65 75 51 00

Contact : Martial Vialaret,
Maire Adjoint en charge du monde associatif et de l'environnement

Thématique : Prévention des déchets / Réduction des gobelets réutilisables lors des manifestations

Contexte :

Lors des manifestations organisées par les associations de la commune, les agents de la collectivité et les bénévoles passaient beaucoup de temps à nettoyer les abords et les salles. La question s'est donc posée en premier temps en termes de propreté. La Mairie s'est ensuite interrogée sur le constat de la quantité de déchets produits lors de sa cérémonie des vœux qui regroupe entre 400 et 600 personnes par an. Par ailleurs, les dirigeants des associations étaient en recherche de mise en place d'une démarche de responsabilisation environnementale lors de leurs manifestations.

Objectifs recherchés :

Objectifs :

Deux cibles se sont logiquement dégagées : La Mairie et les associations de la commune.

Pour la Mairie :

Montrer l'exemple au niveau de la commune pour inciter les associations à s'engager dans l'utilisation des gobelets réutilisables.

Equiper les manifestations de la commune.

Mettre en place un dispositif incitatif, technique et financier, pour les organisateurs de manifestations.

Rationaliser le temps de nettoyage après les manifestations consacré par les agents communaux.

Pour les associations :

Mettre en œuvre une action sur le thème du développement durable.

Apporter une meilleure image aux manifestations.

Réduire le temps de nettoyage des salles et des abords après les manifestations.

Se responsabiliser dans la gestion de leur manifestation.

Actions menées :

Pour les associations :

Mise à disposition par la commune des laves vaisselles de la cantine pour les associations sans difficulté de gestion pour la commune.

Incitation de l'acquisition des gobelets réutilisables lors des manifestations festives grâce à l'octroi d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 50% (marquage et livraison inclus).

Pour la Mairie :

Le lavage des gobelets est effectué par les membres des réunions.

Travail en amont en commission environnement et commission animation pour mettre en place cette action.

Résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus :

Propreté des abords des sites : amélioration constatée, satisfaction des agents en charge de la propreté au sein de la commune.

Satisfaction des associations :

Instauration d'un cercle vertueux au niveau des associations qui engage ensuite à la mise en place du tri sur les manifestations.

Développement de l'utilisation des gobelets réutilisables sur de nouvelles manifestations.

Net constat d'une réduction des déchets produits lors des manifestations.

Mise en œuvre :

Planning :

En amont, un travail a été menée en commission environnement : au vu du contexte et des éléments.

Délibération pour l'attribution des subventions exceptionnelles.

Janvier 2010 : Lancement et communication lors des vœux de la municipalité.

2010 : Mise en œuvre lors des vœux, conseils publics, manifestations des commissions (2 pour la communication, 3 pour l'environnement), Bautrijong (entre 1000 et 1500 personnes) subventionné pour 1000 gobelets (500 en 25cl et 500 e 33 cl) soit 500 euros.

En 2011 : les associations reconduisent le projet plus le Tennis de table (500 gobelets)

En 2012 : reste à convaincre le club de basket (frein : lavage)

L'opération est reconduite d'année en année.

Chaque association est libre de mettre e œuvre la consigne ou pas, permettant ainsi de racheter des gobelets d'année en année.

Moyens humains :

Pas de moyens humains mis à disposition par la commune.

Réduction des moyens humains de la commune sur le nettoyage des abords des salles.

Moyens financiers (budget consacré à l'action) :

Pour le foot (Bautrijong) : Subventionné à hauteur de 400 euros

Pour le tennis de table : Subventionné à hauteur de 250 euros

Pour la Mairie : 1000 euros pour 2000 gobelets

Budget consacré au subventionnement des associations :

Pour 2012 : 8000 euros provisionnés en subventions exceptionnelles sur 250 000 euros de subventions aux associations.

Moyens techniques :

Mise à disposition du matériel de lavage de la cantine de l'école.

Partenaires mobilisés :

Les associations sont sensibilisées en 2010 lors du pot de fin d'année sur l'opération.
En 2010, une réunion d'information (Grand Rodez) a été organisée par la commission Vie associative à l'attention des associations pour présenter l'opportunité d'utiliser les gobelets lavables.

Principaux facteurs de réussite :

Le subventionnement est une démarche qui a incité les associations à jouer le jeu.

Cette action s'accompagne de la mise en œuvre du tri lors des manifestations.

Possibilité de prêter les gobelets aux autres communes pour qu'elles fassent l'essai et soit convaincu de la mise en place de l'opération.

Date de la mise à jour de la fiche : 09/09/2011

Nom de l'action : Diminution du ramassage des tontes sur les Stades

Porteur du projet : Commune d'Onet le Château
Rue des Coquelicots
12850 ONET LE CHATEAU
05 65 77 25 00

Contact : Madame Emilienne Marre, Directrice des Affaires Générales
Monsieur Noailles, Responsable du Service Espaces Verts

Thématique : Prévention des déchets / Jardinage pauvre en déchets

Contexte :

Démarche globale respect de l'environnement (2006)
Manière différente de travailler avec les produits phytosanitaires
Volonté des élus
Travailler avec la nature mais pas contre la nature

Objectifs recherchés :

Objectifs :

Remise aux normes du local de stockage des produits phyto
Formation désherbage
Economiser le coût des produits phytosanitaires :
Economiser sur le coût de gestion des déchets.

Actions menées :

- Une aération régulière en profondeur est réalisée sur toute la période de monté de sève (sauf par forte chaleur).
- Une scarification ou défeutrage est réalisé une x / an (complément de l'aération).
- Le décompactage réaliser une x tous les 2 ans à 20 cm de profondeur avec l'aide de coutre, sur terrain sans fente de suintement permettant aussi un rééquilibre de la structure du sol et optimise ainsi la planimétrie de celui-ci.
- Un carottage réaliser sur terrain avec fente de suintement avec l'aide de louché de D 19 comprenant 300 à 450 trous / M2.
- Ensemencement de la surface enherbé avec un stimulateur de la vie microbienne du sol agissant sur la minéralisation et la complexe argilo humique.
- Un réensemencement appelé « semis direct » réalisé tous les ans.

Résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus :

50m³ de déchets verts transformés en compost qui sont aujourd'hui réduits en terreau.

Quantitatifs :

- * Importante densité du gazon donnant un excellent couvert végétal.
- * Peut de traitement d'adventices du fait de la densité du couvert végétal
- * Une très bonne résistance aux maladies (pas de traitement fongiques).
- * Apparition de racelles et d'un système racinaires très actif jusqu'à une profondeur de 13 cm, du à l'action conjugué de l'aération et du décompactage ainsi que l'apport de stimulateurs de la vie microbienne du sol.
- Très bonne résistance aux piétinements et à l'arrachage

Qualitatifs :

- Très bonne homogénéité de la structure du sol.
- Importante densité du gazon donnant un excellent couvert végétal.
- Une souplesse du sol.
- Une planimétrie quasiment parfaite .

Mise en œuvre :

Planning :

Début au colombier : mars 2007

Début 2007 : 1 terrain

Automne 2007 : 2 terrains

2008 : Tous les terrains (4 terrains)

2011 : 250 unités d'azotes à 140 U sur le stade du colombier (fumure raisonnée)

Moyens humains :

Réduction du temps de tonte

Réduction du temps agents

Pas de recrutement nécessaire.

Pas de redéploiement de personnel alors qu'extension du patrimoine « vert ».

Moyens financiers (budget consacré à l'action) :

2005 : 95,63 tonnes de déchets verts = 3138, 41 euros

2010 : 0 déchet vert mais déchets bois non broyables (5,38 tonnes = 128, 39 euros)

Coût du broyage sur site : 2000 € pour 250m³ de broyat récupéré utilisé sur les plantations et vigne (paillage et amendement)

Utilisation du broyat permet d'utiliser pour ne pas acheter de terre végétale

2 tonnes par an de Bactériosol sur les stades dont 220 kg qui partent sur les espaces verts.

Moyens techniques :

Tenir compte du vivant, de la qualité du sol, du milieu sensible et fragile du sol

Analyse du sol, granulométrie du sol

Pour accélérer la décomposition, aération du sol avec respect des micro-organismes

Les bactéries sont respectées qui minéralisent le sol

Utilisation d'un stimulateur de la vie microbienne du sol (homo-humus)

Pas d'acquisition de matériel spécifique.

Location du broyeur : 2370 € avec le personnel (1 journée)

Partenaires mobilisés :

Prestataires dans le cadre des marchés d'entretien d'espaces verts sur le volet formation et conseil.

Principaux facteurs de réussite :
Volonté politique forte. Elus et direction qui laissent prendre des initiatives. L'adhésion des agents après une période difficile de modification des méthodes de travail. Période de communication sur le développement durable qui a permis de sensibiliser les agents. Formation des agents. Prise de conscience du danger des produits phytosanitaires sur la santé.

Date de la mise à jour de la fiche : 15/09/2011